

CHAPITRE 3 •

ENJEUX SUR LE BÂTI

LES ENJEUX SUR LE PATRIMOINE BÂTI ANCIEN

Préservation du patrimoine : des ensembles bâtis de qualité à préserver (les anciennes grandes fermes)

• Présentation du contexte

Des ensembles bâtis de qualité correspondant aux anciennes grandes fermes

Répartis sur l'ensemble de la commune, on note de grands ensembles bâtis et organisés correspondant à d'anciennes grandes fermes. Ils marquent le territoire et participent à l'identité de chaque hameau.

Des constructions remarquables






Le château, l'église de Noël-Saint-Rémy et son ancien prieuré constituent des éléments de patrimoine particulièrement remarquable. Ils bénéficient déjà d'une protection au titre des monuments historiques.

• Dysfonctionnements et risques de dénaturations avérés ou éventuels

Des ensembles bâtis qui peuvent muter

L'abandon des fonctions agricoles de ces anciennes grandes fermes entraîne le plus souvent une division entre plusieurs propriétaires. Ces modifications ont souvent pour conséquences des modifications du bâti ou des niveaux d'entretien inégaux sur les différentes parties de l'ensemble bâti.

Carte de repérage des ensembles bâtis les plus remarquables

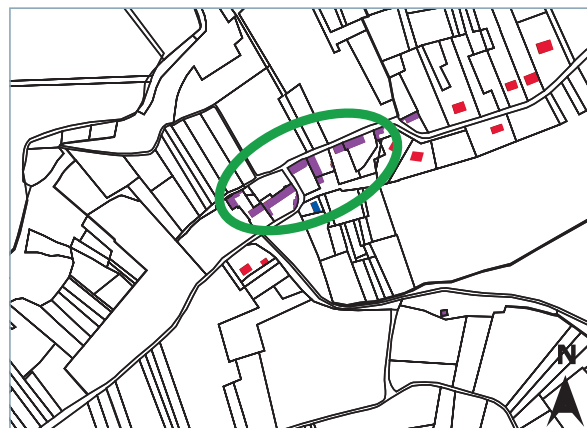
-  Implantations bâties anciennes les plus remarquables
-  Bâti de la période pré-industrielle
-  Bâti édifié entre 1880 et le début de la seconde guerre mondiale env.
-  Bâti édifié après la seconde guerre mondiale et avant 1970 env.
-  Bâti édifié depuis 1970 env.



Cadrage sur le secteur de Moru

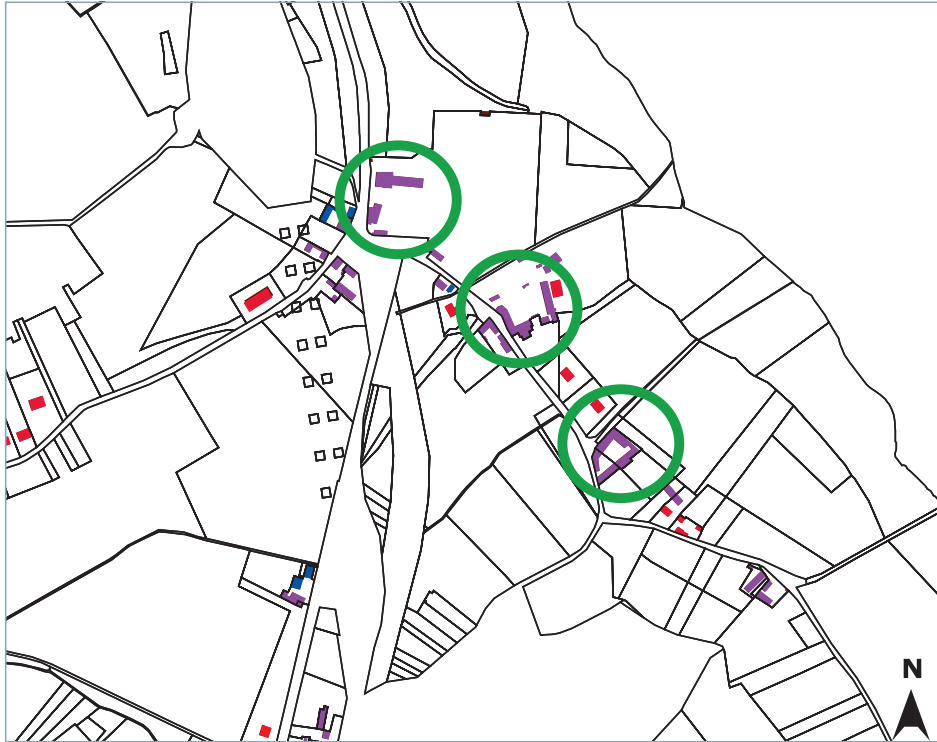


Cadrage sur Guidon

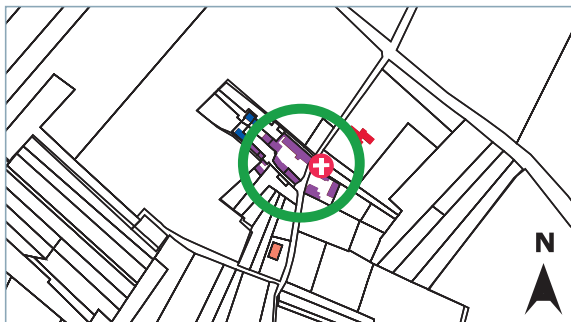


Cadrage sur Fosse

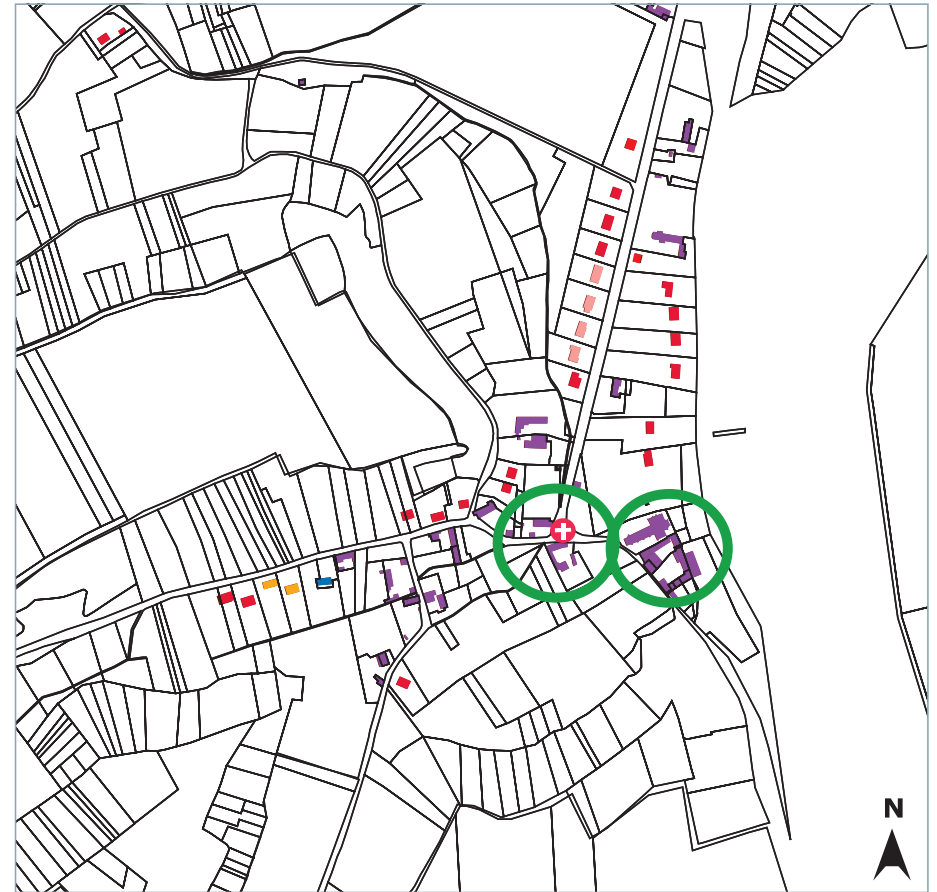
0 250 m



Cad战略 sur Roberval et Carrieuse



Cad战略 sur Fond Maillet



Cad战略 sur Noël-Saint-Rémy

• Enjeux et potentialités

Conserver l'homogénéité de ces ensembles bâtis

Les rénovations et les réhabilitations découlant de la division entre différents propriétaires ou de l'entretien partiel du bâtiment doivent permettre de pérenniser la qualité et l'homogénéité de l'entité bâtie. Les matériaux et les techniques de rénovation doivent donc être définies au préalable et adaptés à l'entité considérée. Les rénovations devront donc se faire en utilisant des enduits à la chaux aérienne, dans des teintes naturellement réalisées avec des sables de rivière locaux (ou similaires). Les couvertures devront utiliser des tuiles de petite taille, dans des tons assortis aux tuiles anciennes. Les subdivisions des bâtiments initiaux devront rester discrètes et ne pas dénaturer l'entité. Les nouvelles ouvertures (fenêtre, porte) devront respecter les proportions et l'organisation de celles déjà existantes. Les modifications du volume (réhaussement, extension) devront se faire dans le respect de la construction initiale.



La subdivision des grandes entités en plusieurs propriétaires peut poser des problèmes de cohérence bâtie. Ici, la cour intérieure de la ferme du chemin de Carriouse où les bâtiments ont changé d'usage. Utilisés en habitation, celui qui est au premier plan a été modifié avec des lucarnes qui ont été créées ou agrandies, sans doute pour aménager les combles. Leurs proportions sont très importantes au regard du reste de la construction. Les ouvertures ont également été refaites et les volets supprimés. Autant de détails qui devraient être encadrés pour être plus en harmonie avec la construction d'origine.



La ferme liée au château, chemin de Carriouse, est un ensemble bâti remarquable. Son existence est déjà mentionnée en 1411 sous le nom de «Basse Cour» (cf. «L'homme et le hameau dans le val de Rouanne (Oise)» de J.M. Popineau). Redivisée entre différents propriétaires et reconvertie en habitat, elle présente désormais les traces de ces évolutions : différences des types de tuiles utilisés pour la couverture, absence de volets sur la partie annexe du bâtiment, autant d'éléments qui témoignent de sa mutation et nuisent à la lecture de ce bâtiment comme un ensemble cohérent.



L'accès à la cave souterraine de Fosse, dont l'intérieur a été relevé par J.M. Popineau, constitue un élément de patrimoine important. Il ne fait pas l'objet d'une mise en valeur particulière. Peut-être cela constitue-t-il un enjeu, au même titre que la rénovation des lavoirs dans ce hameau où des traces d'habitat sont déjà présentes à l'époque médiévale..



L'ancien Hôtel de Saint-Nicolas a été reconverti en habitations. Plusieurs familles occupent les lieux. Si la partie la plus proche de l'église présente un aspect authentique, des modifications plus importantes ont été réalisées sur la partie la plus éloignée. Ces mutations doivent respecter l'entité bâtie. La cour intérieure (photo ci-dessous) a été redivisée et permet le stationnement. La haie de thuyas n'est pas la plus adaptée au contexte. Des conseils pour les subdivisions de ce type de constructions pourraient faire partie des recommandations.



Cette ancienne construction a fait l'objet d'une extension dans les années 1960. Son style n'est pas en accord avec la construction d'origine. La question des extensions est un enjeu pour le bâti ancien : faut-il privilégier des extensions qui reprennent le style d'origine ou permettre un travail de conception plus moderne ? La réponse est subtile car une extension moderne et lisible comme telle peut paradoxalement conforter le caractère d'un bâtiment ancien. Mais cette évaluation ne peut être faite qu'au cas par cas.



Vue de la haie



Vue de détail

Préserver les qualités architecturales du bâti ancien commun

• Présentation du contexte


Atouts et qualités du bâti ancien

Deux périodes de construction permettent d'identifier le bâti ancien : la période pré-industrielle (usage exclusif de matériaux locaux) et la période industrielle (usage de matériaux importés). La pierre calcaire et le grès dominent pour les constructions comme pour les murs de clôture. La tuile est très présente pour les couvertures, mais on rencontre également de la tuile mécanique en remplacement de la traditionnelle tuile plate (rénovation ou période industrielle et constructions récentes) et ponctuellement de l'ardoise sur les constructions de la période industrielle. De nombreux détails d'encadrements ou éléments sculptés, pigeonniers... contribuent à la qualité des constructions anciennes. Ces constructions présentent également des caractéristiques de volume et d'implantation spécifiques.

Les différentes typologies bâties, notamment de la période pré-industrielle, constituent un élément majeur des qualités du paysage bâti de Roberval et de ses hameaux. Si les typologies n'ont pas été distinguées de façon fine dans les documents d'urbanisme actuel, la notion de bâti ancien est cependant très présente : « Roberval, Noël-Saint-Rémy et les hameaux de Fosse et Guidon présentent un profil-type de village ou de hameau traditionnel : densité de la trame bâtie, présence de fronts bâtis continus, prédominance de constructions anciennes. La préservation de ces caractéristiques traditionnelles du village et leur mise en valeur constituent une volonté communale en accord avec le travail d'inventaire déjà réalisé sur la commune.

Carte de repérage du bâti ancien

 *Bâti de la période pré-industrielle*

 *Bâti édifié entre 1880 et le début de la seconde guerre mondiale env.*

0  250 m



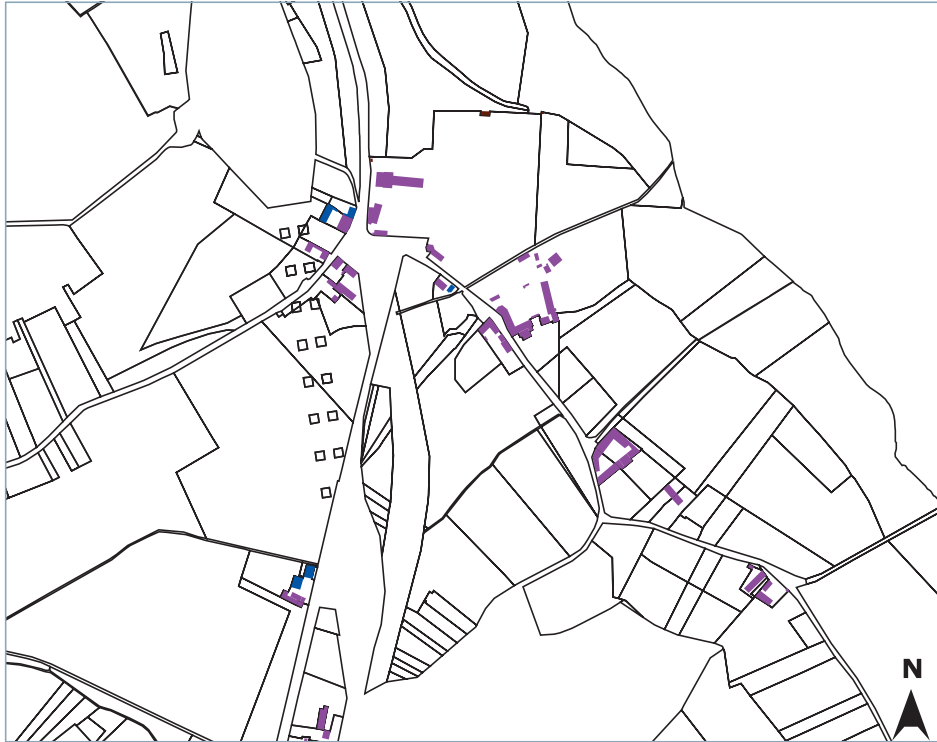
Cadrage sur le secteur de Moru



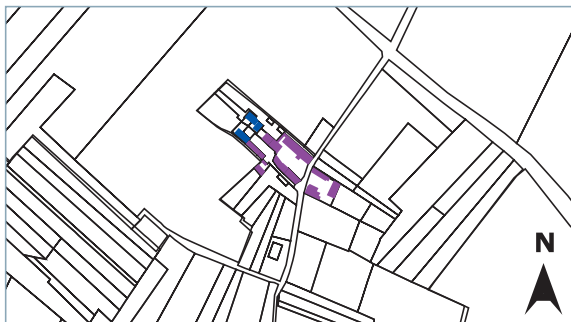
Cadrage sur Fosse



Cadrage sur Guidon



Cadragre sur Roberval et Carriouse



Cadragre sur Fond Maillet



Cadragre sur Noël-Saint-Rémy

● **Dysfonctionnements et risques de dénaturations avérés ou éventuels**

Des bâtiments qui peuvent se dénaturer au fil de leurs rénovations successives

Les rénovations ne sont pas forcément adaptés à de la typologie bâtie : choix des matériaux de rénovation inappropriés (huisseries, enduits, couvertures...), réalisation d'extensions sans recherche d'accord avec le bâtiment initial, nouvelles ouvertures aux proportions peu harmonieuses.

● **Enjeux et potentialités**

La préservation de la richesse architecturale du bâti ancien

L'enjeu de la mise en valeur et de la préservation du bâti ancien identitaire doit être traduit de façon réglementaire dans le futur document d'urbanisme.

Des règles spécifiques en matière d'implantation, de choix des matériaux de construction pourront être adoptées afin de favoriser l'intégration des nouvelles constructions afin de préserver les ensembles bâtis anciens existants.

L'identification des typologies bâties et la proposition de matériaux adaptés, en complément des règles édictées au PLU constituent un enjeu de préservation de l'identité bâtie de Roberval. Ces règles peuvent être regroupées dans un cahier de recommandations architecturales annexable au futur PLU.



Un contrefort de la ferme du chemin de Carrieuse. Il a été réenduit au ciment, ce qui entraîne une forte dégradation de la pierre calcaire qui s'effrite. Des conseils sont nécessaires pour conserver l'intégrité des bâtiments anciens.



La conservation de l'intégrité des constructions constitue un enjeu comme en témoigne ce bâtiment, chemin de Carrieuse. Sa parties gauche a été partiellement reconstruite sans doute au début du XX^e siècle comme en témoigne la présence de la brique. On remarque que la construction de droite est en pierre. Le bâtiment a été réenduit récemment, de façon partielle et sans doute avec un enduit comportant du ciment, inadapté aux anciennes constructions. Les ouvertures ont également été modifiées. L'ensemble a perdu sa cohérence.



Cette tête sculptée constitue un élément de décoration de qualité à préserver, Fond Maillet.



Petite statue et niche à Noël-Saint-Rémy. Un éléments de décoration de qualité à préserver.



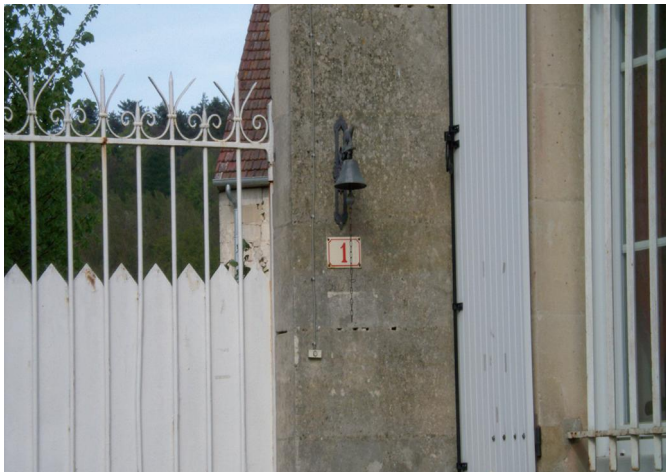
Cette maison ancienne, route de Guidon, a été transformée : elle a été surélevée et les murs ont été recouverts d'un enduit épais. On aperçoit au centre les pierres de constructions d'origine.



Les matériaux de couverture constituent un enjeu important dans la rénovation ou la réhabilitation des bâtiments. On remarque que la toiture de cette habitation ancienne, route de Guidon, vient d'être refaite en tuiles plates mécaniques, ce qui lui donne un aspect «rigide» par rapport à celles réalisées en tuiles plates traditionnelles.



Les ravalements et matériaux de façades influent fortement sur la lecture des bâtiments. Ici, sur cet ensemble route de Guidon, la grange est enduite au ciment gris à côté d'une maison d'habitation en pierre de taille calcaire. Un contraste fort qui mériterait d'être atténué par un enduit plus approprié et plus clair pour la grange.



Elements de décoration de qualité à préserver, à Carriouse.



Chasse-roue, à Carriouse. Un élément de petit patrimoine.



Cette façade comporte des éléments de modénature à mettre en valeur et à entretenir par un nettoyage et un ragréage.

Enjeux sur l'implantation de nouvelles constructions

● Présentation du contexte

Des implantations différenciées selon la période de construction et influencée par la forme des parcelles.

L'implantation des constructions anciennes sur les parcelles est conditionnée par la forme de celles-ci et par le rapport à la rue. Pignons ou longs pans de façades sont alignés en limite sur rue. A Carriouse et à Guidon, l'implantation avec pignon sur rue est fréquente, la continuité étant assurée par les murs de clôture. Les constructions présentant une façade sur rue, souvent complétés d'un bâtiment perpendiculaire et d'un autre en arrière, formant ainsi une cour, sont bien présents à Roberval, Fosse et à Noël-Saint-Rémy. Dans la plupart des cas, le bâti s'adosse à une limite de propriété. La forme des parcelles influence également les implantations : les parcelles étroites, en lanières, favorisent les continuités sur rue alors que les parcelles plus grandes favorisent les implantations en retrait, même si généralement un des bâtiments est adossé à une des limites séparatives.

Pour les constructions récentes, le phénomène est inversé : la construction est implantée en milieu de parcelle, sans contact avec les limites parcellaires. Une clôture végétale, ou continuité d'un mur bahut surmonté d'un grillage ou d'un barreaudage, éventuellement doublé d'une haie végétale.

● Dysfonctionnements et risques de dénaturations avérés ou éventuels

Implantation des constructions sur la parcelle

Les nouvelles implantations bâties se différencient en tout point des anciennes. Ces différenciations peuvent nuire, à terme, à la cohérence urbaine, si elles sont trop nombreuses et trop marquées. Elles peuvent ainsi favoriser la banalisation du paysage bâti de Roberval.

Choix des secteurs d'implantation

La densification bâtie et la création de nouvelles continuités peut entraîner l'effacement de la logique des hameaux et des écarts, constitutive de l'histoire de la commune.

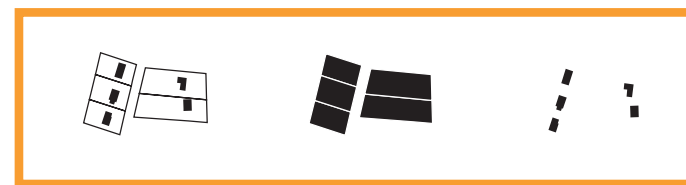
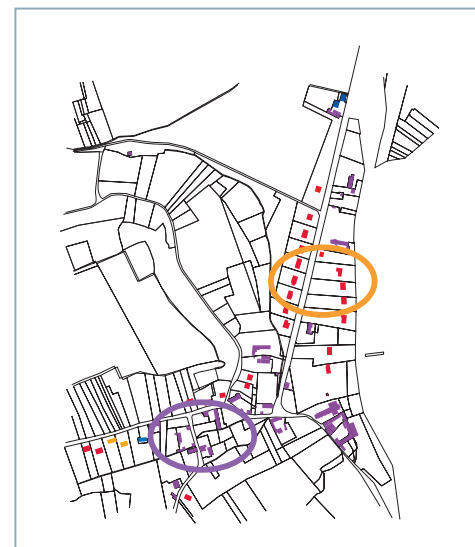


Les implantations contemporaines se font de façon systématique en retrait de la route. Une clôture (muret ou grillage) marque la limite sur rue.



Ces constructions anciennes présentent des implantations plus complexes (façades ou pignons sur rue, accompagnées de dépendances qui forment souvent une cour. Un mur marque la limite sur rue, en continuité avec les bâtiments.

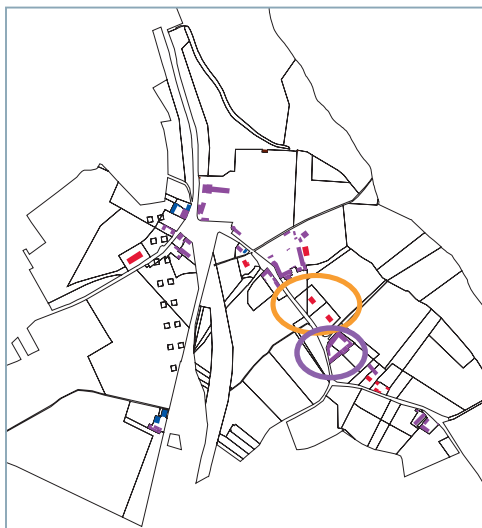
Implantations caractéristiques à Noël-Saint-Rémy



A Noël-Saint-Rémy, les implantations contemporaines (ci-dessus) se différencient en tout point des implantations traditionnelles (ci-dessous). L'enjeu est de retrouver une cohérence dans les nouvelles implantations à venir : réduction de la taille des parcelles, forme plus variées, implantation des constructions adossées aux limites séparatives.



Implantations caractéristiques à Roberval et à Carrieuse



A Roberval et à Carrieuse, c'est la taille et l'organisation des constructions qui est très différente : ci-dessus, les constructions contemporaines sont des maisons de petite taille, parallèles à la rue et situées en retrait ; Ci-dessous, les anciennes constructions composent des ensembles formant des cours. Les bâtiments s'implantent soit parallèlement, soit perpendiculairement aux voies. L'enjeu est de retrouver, pour les futures constructions, des implantations plus variées.



Les constructions récentes sont implantées en retrait de la rue, en milieu de parcelles de formes régulières, parfois sur des exhaussements de terrain. Ces constructions ne sont pas en rapport avec les implantations traditionnelles comme on le remarque sur cet exemple, chemin de Carrieuse.



Les constructions anciennes sont implantées le long des limites séparatives. Elles présentent des façades ou des pignons sur rue. Sur les parcelles, qui présentent des formes irrégulières issues des différents découpages fonciers au fil du temps, les bâtiments peuvent s'organiser en L ou en U autour d'une cour. C'est le cas de cette ferme ancienne, chemin de Carrieuse.

• Enjeux et potentialités

Un nouveau bâti à intégrer aux hameaux et aux écarts

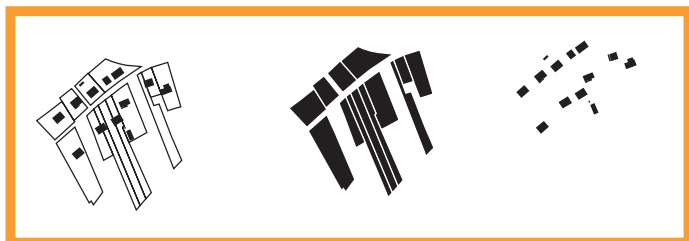
Il faut veiller à l'intégration du bâti neuf et de ses abords avec le bâti ancien, mais également s'assurer de la cohérence entre les constructions neuves. Les matériaux de constructions utilisés, la forme, les volumes et l'implantation du bâti neuf participent à la constitution d'un nouveau paysage. Les différents styles de construction des maisons individuelles, les clôtures disparates créent des facteurs d'hétérogénéité et dénaturent rapidement l'identité communale. L'intégration du bâti neuf devra donc se concevoir à deux niveaux : en assurant une intégration optimale des secteurs déjà bâtis et, en favorisant l'intégration des nouvelles constructions.

Les moyens utilisés pourront être par exemple :

- la conservation ou le prolongement des continuités sur l'espace public par la réfection de murs anciens ou la création de nouvelles clôtures : les nouveaux murs seront réalisés dans un esprit sobre, en accord avec les matériaux locaux et les clôtures voisines. Les clôtures pourront également être réalisées à l'aide de haies végétales composées d'espèces locales, taillées ou libres selon les secteurs ;
- la réalisation de constructions en accord avec la densité et le type d'implantation du secteur : à l'alignement sur rue, en limite séparative des parcelles voisines, éventuellement en position isolée sur la parcelle ;
- le respect d'une volumétrie mesurée, en accord avec la dominante des constructions environnantes,
- l'interdiction des exhaussements de sol (les constructions traditionnelles sont engravées dans les pentes, notamment à Guidon et à Fosse).

Les nouveaux secteurs d'implantation se feront en fonction de l'approche paysagère, dans le cadre du nouveau PLU. Ils veilleront à conserver l'esprit des hameaux et des écarts, créer des continuités entre ces différents « noyaux ».

Implantations caractéristiques à Moru



A Moru, les implantations récentes (ci-dessus) sont marquées par la colonisation d'anciennes parcelles en lanières (anciennement agricoles) avec des implantations de maisons parallèle à la rue et en retrait. Par contre, les implantations anciennes distinguent les parcelles liées au bâti, dont elles épousent l'implantation, de celles anciennement liées à l'agriculture. Les lignes de faitage des constructions anciennes sont orientées Est-Ouest. Les bâtiments, sont de différentes tailles en fonction de leurs usages. L'enjeu pourrait être de retrouver des ensembles comportant des bâtiments de différentes tailles, s'organisant autour de cours.

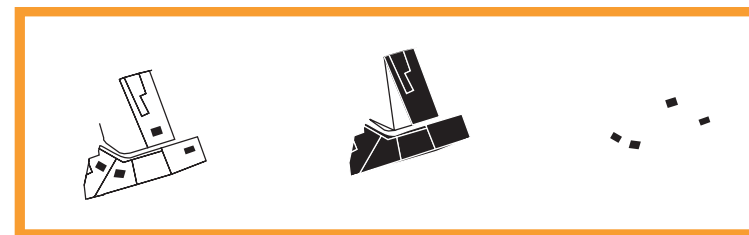
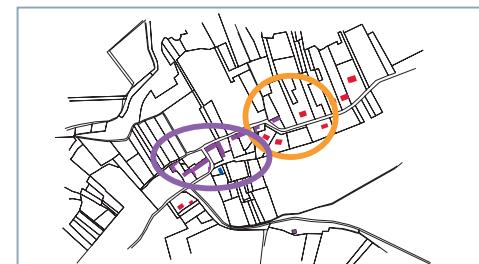


Exemple de construction des années 1960 récemment rénovée, cavée du Roi. La construction est en léger retrait et la façade orientée vers la rue.

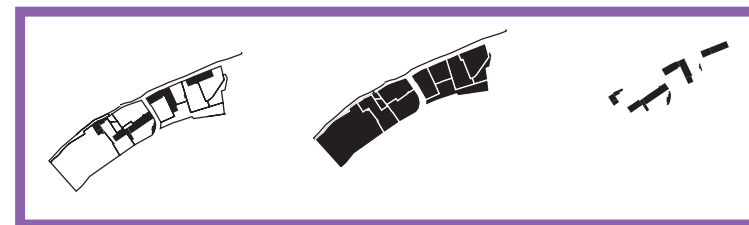


Cette ferme à Moru présente un pignon sur rue. Le corps de bâtiment principal est implanté perpendiculairement au premier, en retrait derrière le mur qui ferme la cour. Une disposition qui rappelle que ce bâtiment était autrefois une ferme.

Implantations caractéristiques à Fosse



A Fosse, les constructions récentes (ci-dessus) se sont implantées sur des parcelles de tailles régulières et de formes géométriques. Ci-dessous, les implantations anciennes se sont faites sur des parcelles de formes complexes et de tailles irrégulières. Les constructions présentent également des volumes et des positionnement bien différents dans les parcelles : les anciennes constructions sont des bâtiments longs, mitoyens, parallèles ou perpendiculaires à la rue alors que les nouvelles habitations sont petites, presque carrées, avec une façade toujours parallèle à la rue. Elles sont systématiquement en retrait. L'enjeu est de retrouver, par la création de constructions mitoyennes, des volumes plus longs, implantés à l'alignement, créant de nouvelles continuités.





Implantation d'une nouvelle construction, à Fosse, derrière un mur reconstitué probablement à partir de matériaux anciens. Implantée en retrait comme toute les constructions récentes, elle témoigne pourtant d'un effort d'intégration.

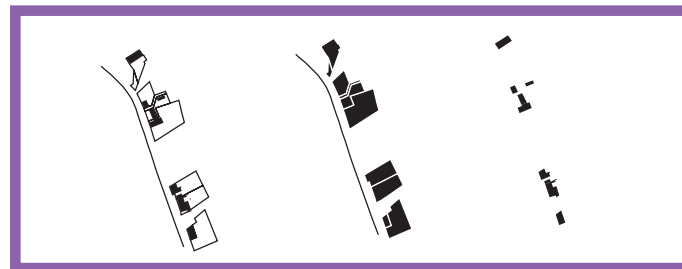


La continuité entre murs, pignons ou façades, est très marquante dans la partie ancienne de Fosse. Une disposition totalement différente des nouvelles implantations réalisées en profondeur.

Implantations caractéristiques à Guidon



A Guidon, les principales différences d'implantations proviennent de la position des constructions sur la parcelle : les nouvelles constructions (ci-dessus) sont systématiquement en retrait de la rue contrairement aux anciens bâtiments. L'enjeu sur ce secteur serait de reimplanter des constructions à l'alignement, en tenant compte de la pente qui peut parfois nécessiter l'implantation de constructions perpendiculaires à la rue.



Une implantation contemporaine. Elle se situe en retrait de la route, sur un terrain issu de la division d'une parcelle ancienne. La maison est implantée en contre-bas, sans lien avec l'espace public et à distance des limites séparatives. Une implantation bien différente de celle que l'on observe pour le bâti traditionnel.



Implantation d'une maison d'habitation ancienne installée route de Guidon. Le pignon se situe sur la rue et le bâtiment utilise la déclivité du terrain pour s'installer en contre-bas : une ouverture en pignon permet l'accès au niveau supérieur alors que l'accès principal se trouve au niveau inférieur. Proposer ce type d'implantation pour les nouvelles constructions constitue un enjeu.



- Bâti de la période pré-industrielle
- Bâti édifié entre 1880 et le début de la seconde guerre mondiale env.
- Bâti édifié après la seconde guerre mondiale et avant 1970 env.
- Bâti édifié depuis 1970 env.

LES ENJEUX SUR LE PATRIMOINE BÂTI ANCIEN

Préserver et entretien des murs

• Présentation du contexte

Des murs anciens très présents

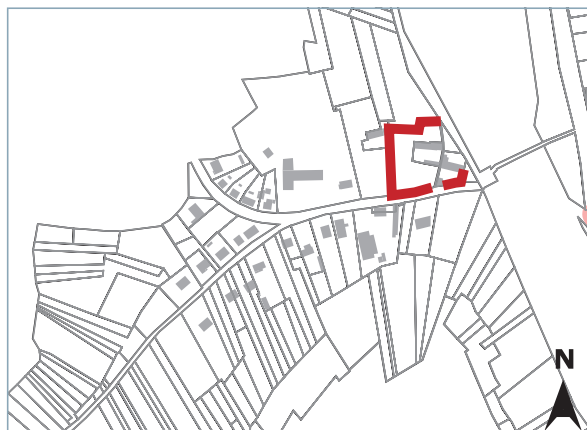
Les murs de clôture anciens sont très présents sur l'ensemble des secteurs bâtis. Ils limitent un grand nombre de propriétés, petites ou grandes. Selon leur période d'édification ou de réfection, ils présentent différents aspects et finitions. Ils participent au cadrage de l'espace public dans de nombreux cas, comme notamment route de Guidon et chemin de Carriouse (mur du arc du château), chemin de Fosse, Cavée Martine, Cavée de l'Eglise et chemin d'Harcelay. Ces murs de clôture sont le plus souvent en bon état mais certains présentent néanmoins des signes de dégradation.

La présence de continuités entre murs anciens et bâti

La cohérence architecturale des alignements est assurée par le mur de clôture qui ferme l'espace sur cour et relie entre elles les constructions.

La nature des murs anciens

Ils sont constitués de pierres calcaires ou de grès jointoyés. Leur hauteur avoisine 1,8 à 2 m environ. Ils présentent une grande homogénéité d'aspect avec le bâti ancien. Leur couronnement varie en fonction de l'époque de construction et/ou de la volonté des propriétaires. Les couronnements les plus variés se rencontrent sur les murs de clôture du château.



Cadastre sur le secteur de Moru



Cadastre sur Guidon



Cadastre sur Fosse

Repérage des murs anciens les plus importants dans le paysage bâti

— Murs anciens

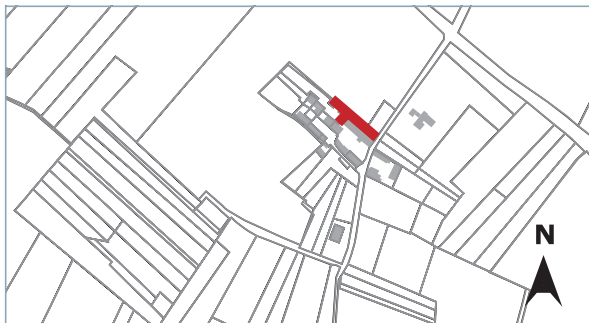
● Continuités des murs anciens avec le bâti

■ Bâti

0 250 m



Cad战略 sur Roberval et Carriouse



Cad战略 sur Fond Maillet



Cad战略 sur Noël-Saint-Rémy

• **Dysfonctionnements et risques de dénaturations avérés ou éventuels**

Des murs qui risquent de se dégrader

Les murs anciens se dégradent au fil du temps en raison du coût élevé de leur rénovation et de la perte des savoir-faire. Ces dégradations peuvent aller jusqu'à la disparition des murs.

La perte des continuités

La disparition des murs mal entretenus, la mauvaise qualité des rénovations (réfection avec des matériaux inappropriés) peuvent nuire à la persistance des continuités (entre murs et bâti) notamment le long des voies principales. L'édification de nouvelles clôtures aux matériaux et aux gabarits trop différents des éléments existants peuvent également entraîner la perte de la qualité des continuités.

L'édification de nouvelles clôtures introduisant des éléments hétérogènes

Les nouvelles clôtures sont d'un aspect bien différent :

- murs ou murets en parpaings enduits, parfois agrémentés d'inclusions ponctuelles de fausses pierres, surmontés d'un grillage ou d'un barreaudage généralement en bois ou PVC,
- poteaux et grillage métalliques doublés d'une haie.



Ce mur ancien en pierres maçonnées, rue des Ecoles, est en cours de dégradation. Envahi par le lierre, une partie des pierres de couronnement sont déjà tombées. Il doit être rapidement réhabilité.



Mur ancien ruiné, chemin de Fosse : seule la partie la plus solide a résisté.



Le couronnement de ce mur ancien, chemin de Fosse, est envahi par le lierre. Pour le conserver, son couronnement devra être dégagé et remaçoné. L'ensemble du mur devra également être réenduit.



Cette clôture contemporaine, chemin de Fosse, présente un vocabulaire bien différent des murs traditionnels : piliers en fausse maçonnerie, clôture en béton, portail métallique... Leur cadrage réglementaire constitue un enjeu.



Mur de clôture ancien en continuité d'un bâtiment implanté à l'alignement, route de Guidon. Un système dont la conservation constitue un enjeu.



Les couronnements des murs, comme par exemple celui du mur du château ci-dessus, sont essentiels dans la conservation des murs de clôture.



Ce mur de clôture, en continuité avec le bâtiment, est en bon état de conservation. On remarque, au centre, un chaînage.



La conservation des murs anciens constitue également un enjeu dans le cadre de l'édification de nouvelles constructions. Ici, le mur d'une construction précédente a été conservé devant cette nouvelle construction. Un exemple à reproduire.

• Enjeux et potentialités

Eviter la dégradation des murs anciens

Rappeler leur présence, conseiller sur les techniques de rénovation des murs anciens, former ou sélectionner des artisans formés sur le sujet, rechercher des financements possibles pour entretenir ces éléments de patrimoine importants mais aussi onéreux constituent un point de départ à une meilleure prise en compte de la valeur patrimoniale de ces ouvrages et de l'exigence qualitative qu'ils attendent pour être pérennisés.

Conservier les continuités

Les murs de clôture anciens à entretenir en priorité sont ceux implantés en limites de parcelles, séparant l'espace privé de l'espace public. Ils ferment de grandes propriétés ou créent des continuités avec les bâtiments adossés aux mêmes limites séparatives. Ils sont un véritable atout patrimonial. Ils peuvent permettre une meilleure intégration des nouvelles constructions lorsque celles-ci s'implantent en retrait, derrière un mur existant.

La continuité entre les constructions, les murs et les portails doit être conservée dans certains secteurs tels que Fosse, Roberval (mur du château en particulier) et Noël-Saint-Rémy notamment. Cette continuité doit être non seulement physique (existence de la clôture) mais aussi qualitative (aspect des murs de clôture et homogénéité avec le bâti).

Créer de nouveaux murs pour intégrer les implantations bâties à venir

Les nouvelles implantations bâties peuvent être accompagnées de la recréation de murs en limite sur rue, soit par reconstruction d'un mur en ruine déjà présent en limite séparative, soit par création d'un nouveau mur, enduit, lorsqu'il se situe dans les secteurs présentant des continuités sur rue marquées.